



La grève illimitée de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de novembre-décembre 2023

Partie II : une chronologie des évènements

DÉCEMBRE 2024

Elsa Galerand
Sociologie
UQAM

Martin Gallié
Sciences juridiques
UQAM



La grève illimitée de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de novembre-décembre 2023

Partie II : une chronologie des évènements

Écrit par **Martin Gallié**
Professeur
Faculté de science politique et de droit
UQAM
gallie.martin@uqam.ca

et par **Elsa Gallerand**
Professeure
Sociologie
UQAM
gallerand.elsa@uqam.ca

Les chroniques des conflits de travail (CCT) consistent à documenter l'histoire, les revendications, les actions et les enjeux, notamment juridiques, de conflits du travail, passés ou présents. Par là, elles veulent contribuer à alimenter les recherches sur les pratiques de résistance et de mobilisations collectives des travailleurs et des travailleuses en lutte contre l'exploitation.

Précisions méthodologiques : La chronologie proposée ici s'appuie exclusivement sur les informations rassemblées à partir des articles de presse, communiqués syndicaux, synthèses ou commentaires repérés sur les pages Facebook (de la FAE, des syndicats membres de la FAE et du Front commun) qui ont été publiés dans les trois mois après la signature de l'entente mettant fin à la grève.

Partie II : Chronologie des événements

Résumé de la partie I : Le présent texte constitue la deuxième partie d'une série de trois chroniques portant sur la grève illimitée de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). La [première partie](#) visait à faire une mise en contexte de cette lutte syndicale historique. On y retrouve une brève présentation de la FAE et de ses dernières revendications ainsi qu'une analyse de la mise en branle du mouvement et de ses scissions intersyndicales.

Cette chronique présente une chronologie de la grève illimitée menée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de novembre à décembre 2023. Cette mobilisation visait à dénoncer l'inaction du gouvernement face aux revendications concernant les conditions de travail, la composition des classes et les salaires des enseignants. Malgré des tentatives de négociation, le gouvernement n'a proposé que des concessions insuffisantes, menant à une grève historique impliquant 65 500 enseignant·e·s. La mobilisation a culminé le 23 novembre 2023, date marquée par une manifestation massive et un soutien important du public. Après cinq semaines de grève, une entente de principe a finalement été conclue, bien que celle-ci ait suscité des réactions mitigées parmi les membres, en raison de compromis perçus comme insuffisants face aux attentes initiales.

1. Les votes de grève¹

La FAE dépose son cahier de revendications en octobre 2022², sachant que la Convention collective des enseignantes qui y sont affiliées arrive à échéance le 1^{er} avril 2023. L'État-patron dépose le sien en décembre³. Débutent alors les négociations entre les parties. Quatre mois plus tard, le 11 mai 2023, la FAE demande une médiation : les « représentantes aux tables de négociation constatent un manque d'ouverture pour discuter de ce qui est le plus fondamental pour nous dans le cadre de cette négociation : la composition de la classe »⁴.

Le 15 mai, le ministre de l'Éducation Bernard Drainville, interrogé par un ancien confrère qui lui demande pourquoi les enseignant·e·s n'auraient pas droit à des augmentations de salaires de 30%, comme celles que s'approprient alors à se voter les élus du Québec, lui rétorque, agacé, que comparer le job d'enseignante au job de député est « boiteux » et « un tantinet démagogique »⁵.

Le 16 mai 2024, l'*Alliance* des Professeuses et Professeurs de Montréal (APPM), le plus important (en nombre) des neuf syndicats affiliés à la FAE, réunit ses membres dans un théâtre Saint-Denis « bien rempli » (environ

¹ FAE, « [GGI FAE](#) », 2023.

² FAE, « [La grève générale illimitée rendue officielle](#) », *Presse toi à gauche*, 31 octobre 2023.

³ Jessica Brisson, « [Négociations. Des enseignants se dotent d'un mandat de grève illimitée](#) », *Néo Média*, 28 septembre 2023.

⁴ FAE, « [Négociation nationale – devant l'urgence de la situation, la FAE demande la médiation](#) », *Presse toi à gauche*, 11 mai 2023.

⁵ « [Hausse de salaire de 30 000\\$](#) », 24 heures, 16 mai 2023. ; « [Drainville s'excuse](#) », 18 mai 2023.

600 personnes⁶). Un mandat de « grève illimitée à exercer au moment opportun » est alors adopté à 98%⁷. Cette stratégie de recourir d'emblée à un mandat de grève illimitée sans prévoir de gradation des moyens de pression - comme cela semble devenu la routine sinon la norme dans la pratique syndicale -, se verra plus tard contestée. Après la grève, nombre d'enseignantes et de journalistes dénonceront ce choix que certain·e·s associeront à « la faction la plus militante » de la FAE⁸, laquelle aurait « tracer la voie »⁹ pour les autres syndicats membres.

Cependant, au moment de son adoption, cette stratégie n'est pas contestée. Le vote de l'APPM ne fait l'objet d'aucun commentaire critique que ce soit sur le site ou sur la page Facebook de la FAE dans les jours et mois qui suivent son adoption. Jusqu'au déclenchement de la grève, ce mandat semble au contraire rassembler au-delà de ce à quoi la direction syndicale pouvait s'attendre. Si objection il y a, celle-ci n'est pas publiquement défendue. La présidente de l'*Alliance* explique à ce sujet :

« Il n'y aura pas de grève à la pièce, à la journée ou dans un bloc quelconque là. Le moment de déclenchement sera une grève générale illimitée directement. Pour les membres, c'était une logique de dire : c'est le moyen ultime et si on se rend là, ce sera du sérieux. Les membres sont déterminés à améliorer leurs conditions de travail. Il n'y avait pas d'intention, cette fois-ci, d'y aller par des mesures mitigées. Ils nous disaient : on va sortir pour de bon si on sort »¹⁰.

Par ailleurs, les huit autres syndicats affiliés à la FAE voteront eux aussi très largement en faveur du même mandat de grève illimitée lors des Assemblées générales qui suivront¹¹. Le 5 juin, le *Syndicat de l'Ouest de Montréal* (SEOM) adopte le mandat à 84%¹² : « c'est le moyen d'action le plus fort et le plus noble : en y recourant, on affirme que nos demandes sont tellement légitimes que nous sommes prêtes et prêts à nous priver de salaire le temps qu'il faut pour qu'elles soient entendues »¹³. Le 6 juin, le *Syndicat de l'Outaouais* (SEO) l'adopte à 97.2%¹⁴, il est suivi par le *Syndicat de l'enseignement de la Pointe de l'île*, à plus de 90%¹⁵. Le 14 septembre, au retour des vacances, le mandat est adopté par le *Syndicat de l'enseignement de la région de Québec* (SERQ) à plus de 96%¹⁶ et, le 19 septembre, par le *Syndicat de l'enseignement des Seigneuries* (SES) à 96% également¹⁷. Enfin, le 25 septembre, le *Syndicat de Laval* qui est le dernier à se prononcer, vote pour le mandat de grève illimitée à 93%. À chacun de ces votes, la mobilisation est toujours aussi

⁶ Tommy Chouinard et Vincent Larin, « [Un syndicat s'entend, l'autre attend](#) », *La Presse*, 22 décembre 2023.

⁷ Alliance des professeur.es de Montréal, [Le BIS](#), vol.46, n°37, 22 mai 2022.

⁸ Paul Journet, « [Ce que disent les ententes de la FSE et de la FAE](#) », *La Presse*, 17 janvier 2024.

⁹ Tommy Chouinard et Vincent Larin, « [Un syndicat s'entend, l'autre attend](#) », *La Presse*, 22 décembre 2023.

¹⁰ Lia Lévesque, « [Tous les syndicats de la FAE votent pour la grève illimitée](#) », *La Presse*, 27 septembre 2023.

¹¹ Anne-Marie Lecomte, « [Négociation dans le secteur public : le front commun réclame la médiation](#) », *Radio Canada*, 18 mai 2023.

¹² SEOM, [Syndicalement vôtre](#), vol.33, n11, 16 juin 2023.

¹³ [Mon Syndicat](#), 2 juin 2023, vol.1, express 5.

¹⁴ Daniel Leblanc, « [Mandat de grève à 97%](#) », *Le Droit*, 6 juin 2023.

¹⁵ SEOM, [Syndicalement vôtre](#), juin 2023.

¹⁶ Daphnée Dion-Viens, « [Des profs de Québec se prononcent pour la grève générale illimitée](#) », *Le Journal de Québec*, 14 septembre 2023 ; voir aussi, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2010419/syndicat-css-capitale-premier-es-seigneuries-gouvernement-education>

¹⁷ Jessica Brisson, « [Des enseignants se dotent d'un mandat de grève générale illimitée](#) », *Néomédia*, 28 septembre 2023.

importante. Lors du dernier vote : « [p]resque toutes les chaises étaient occupées dans une imposante salle du Centre de Congrès Palace »¹⁸.

Les informations qui ont circulé concernant les discussions d'assemblées montrent qu'elles portent centralement sur la politique du Gouvernement qui s'attaque aux services publics, bloque les négociations, propose d'augmenter le nombre d'élèves par classe, refuse d'aborder la question de la composition de la classe, dépose des propositions salariales en-deçà de l'inflation¹⁹. Le mandat de grève illimitée lui, n'est pas disputé.

2. Pendant ce temps-là ...

Les négociations se poursuivent. Le 7 septembre, sans avoir rien obtenu en dépit de la médiation, alors que trois syndicats ont déjà adopté un mandat de grève illimitée (GI), l'équipe de négociation dépose une « priorisation des demandes » qui « réduit de moitié » les revendications. La présidente, Mélanie Hubert, défend alors que la FAE est « prête à faire des efforts supplémentaires pour donner un nouveau souffle à la négociation qui piétine »²⁰. Parmi les demandes concédées, figurent des revendications concernant les libérations syndicales et les aménagements pour les enseignantes enceintes relocalisées. La présidente du Conseil du Trésor, Sonia LeBel, qui pilote les négociations se félicite de ces concessions : « Une main tendue comme celle de la FAE, je ne peux trouver cela que positif. Je vais d'ailleurs inviter les autres syndicats à faire de même »²¹.

Fin septembre, après plus de 70 rencontres, une médiation de plusieurs mois, l'équipe syndicale constate le blocage persistant des négociations. Les pourparlers sont « improductifs » et les représentants de la partie patronale, « ne sont parfois même pas en mesure de fournir des explications claires quant aux priorités du gouvernement »²².

Le 28 septembre 2023, la FAE officialise, par communiqué, l'adoption du mandat de grève illimitée²³. Le communiqué précise que « [c]e moyen de pression de dernier recours sera déployé si aucune avancée significative n'est constatée aux tables de négociation »²⁴ et qu'il appartient au *Conseil fédératif de négociation*, composé de délégués des neuf syndicats affiliés, de déclencher la grève au moment opportun.

Interrogée sur la question de savoir si la FAE pourrait coordonner sa grève avec un éventuel débrayage du Front commun, la Présidente déclare : « Il n'y a pas en ce moment d'idée de se concerter, mais il n'y a pas non plus d'idée de se distinguer à tout prix » du Front commun. Elle mentionne simplement que la FAE décide de sa propre stratégie, selon l'intérêt de ses membres²⁵.

¹⁸ Anne-Marie Provost, « [Mandat de grève générale illimitée en poche pour tous les syndicats de la FAE](#) », *Le Devoir*, 26 septembre 2023.

¹⁹ Radio-Canada, « [Des milliers d'enseignants de l'Outaouais obtiennent un mandat de grève à 97.2%](#) », 7 juin 2023.

²⁰ La Presse Canadienne, « [La FAE réduit ses demandes de moitié](#) », *Radio Canada*, 7 septembre 2024.

²¹ La Presse Canadienne, *ibid.*

²² FAE, « [Actualités – Date GGI](#) », 2023.

²³ FAE, *ibid.*

²⁴ FAE, *ibid.*

²⁵ Lia Lévesque, « [Tous les syndicats de la FAE ont voté pour la grève illimitée](#) », *La Presse*, 27 septembre 2023.

3. Des rendez-vous manqués

Cette prise de position est tout à fait surprenante compte-tenu du contexte puisqu'en ce mois de septembre 2023, l'équipe de négociation du Front commun constate elle aussi le blocage. Le 11 septembre, le Front commun annonce une tournée d'Assemblées générales du 18 septembre au 13 octobre pour l'adoption d'un « mandat permettant de déclencher, au moment jugé opportun, une grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI) », mandat prévoyant que le déclenchement de la GI sera précédé de séquences de grève²⁶. Et le 17 octobre, on apprend par communiqué que le mandat a effectivement été voté à 95% : « Un résultat aussi fort (...) pour un mandat pouvant aller de surcroît jusqu'à la GGI (du jamais vu depuis 1983) – en dit long sur le sentiment qui habite les travailleuses et les travailleurs des réseaux »²⁷.

Au regard de cette dynamique unique et de l'existence des « clauses remorques » prévues dans les Conventions, on ne peut que s'interroger sur l'absence de coordination des mobilisations du Front commun et de la FAE. Car à partir de là, chaque Fédération va défendre sa propre stratégie de lutte, de manière isolée.

Le 26 octobre, le Front commun vote une journée de grève pour le 6 novembre²⁸. Si la FAE se dit solidaire avec les grévistes, elle n'est pas en grève ce jour-là. Le 2 novembre, elle annonce, en revanche, une grève illimitée à compter du 23 novembre si rien n'avance. Le 6 novembre, le Front commun adopte de son côté une seconde séquence de journées de grève pour les 21, 22 et 23 novembre²⁹, jour d'entrée en grève illimitée des travailleuses de la FAE. Le 28 novembre, alors qu'elles sont en grève depuis cinq jours, le Front commun adopte une troisième séquence de 7 jours de grève du vendredi 8 au jeudi 14 décembre inclusivement³⁰. Le 20 décembre, il déclare qu'à « défaut d'une entente, le Front commun déclenchera la grève générale illimitée en début d'année 2024 »³¹.

De facto, ces calendriers démontrent l'absence de toute coordination entre les directions syndicales, au regret de nombreuses enseignantes de la FAE comme de la FSE-CSQ, nous y reviendrons. Les dates choisies par le Front Commun laissent en tout cas penser que ses membres s'attendent à ce que la grève de la FAE se poursuive jusqu'à la rentrée malgré les difficultés financières des grévistes.

Quand la Fédération reçoit enfin les nouvelles offres patronales, le 29 octobre, c'est de nouveau la « consternation »³². Et c'est finalement le 2 novembre, un an après le dépôt de ses revendications, après des dizaines de rencontres de négociations, neuf mandats de vote de grève illimitée obtenus à plus de 90% en moyenne, de nombreux communiqués de presse constatant le « blocage des négociations », que le *Conseil fédératif de négociation* vote le déclenchement de la grève à compter du 23 novembre 2023, toujours s'il n'y a eu aucune avancée à la table de négociation.

²⁶ Front commun, « [La grève générale illimitée dans la mire du Front commun](#) », 11 septembre 2023.

²⁷ Front commun, « [Info Négociation – Mandat de grève](#) », 17 octobre 2023.

²⁸ Front commun, « [Communiqué de grève – jour 1](#) », 26 octobre 2023.

²⁹ Front commun, « [Le front commun sera en grèves les 21, 21 et 23 novembre](#) », 6 novembre 2023.

³⁰ Front commun, « [Séquence de grève](#) », 28 novembre 2023.

³¹ Front commun, « [Communiqué du 20 décembre](#) », 20 décembre 2023.

³² FAE, « Consternation à la lecture du nouveau dépôt du gouvernement », 29 octobre 2023.

Comme mentionné ci-haut, tout le monde sait alors que le Front commun sera en grève le 6 novembre et les débats commencent alors à circuler au sein même de la FAE sur la stratégie de sa direction syndicale. Sur la page Facebook de la fédération - de plus en plus commentée - plusieurs membres jugent la date du 23 novembre trop tardive compte-tenu du rapport de force : le 23 novembre, le bulletin de notes sera déjà remis et les rencontres avec les parents auront déjà eu lieu. « Je suis bien déçue de la date! », note ainsi une enseignante (...) « il me semble qu'une fois les bulletins remis et les rencontres faites, l'impact est vraiment moins fort! »³³ ; « [p]ourquoi aussi tard ? Ça fait des mois qu'on attend une date. À mon sens, c'est laisser une chance de plus au gouvernement de nous ridiculiser avec une nouvelle offre, qui ne tiendra pas la route ! Les bulletins seront faits. Ça me donne l'impression « qu'il ne faut pas trop déranger. 1 pas en avant, 10 en arrière »³⁴ ; « [p]ourquoi on participe pas au choix de la date ? Tout sera fait, les bulletins les rencontres de parents. Niaisieux comme date. Aucun impact sur quoi que ce soit sauf sur notre salaire. Franchement, je suis déçue de la décision »³⁵. Toujours sur cette page Facebook, nombre d'interventions plaident en faveur d'actions communes avec le Front commun dont on espère qu'il rejoindra la grève : « J'espère que le Front commun va se rallier à nous » commente par exemple une enseignante³⁶.

En dépit de ces quelques objections et face à l'inertie du gouvernement, la grève illimitée des 65 500 membres de la FAE est bel et bien déclenchée comme prévu le 23 novembre³⁷.

4. La journée « historique » du 23 novembre 2023

Le 23 novembre fait date : c'est le premier jour de grève des 65 000 membres de la FAE et le dernier de la séquence des trois jours grévés par les 420 000 travailleurs et travailleuses du Front commun. Et avec toutes les limites liées à la loi sur les services essentiels, les 80 000 infirmières affiliées à la FIQ sont également en grève.

L'ensemble des dirigeants du Front commun, de la FAE et de la FIQ signent un communiqué intersyndical :

« Aujourd'hui, nous sommes 570 000 travailleuses et travailleurs en grève, soit plus de 10 % de la population active québécoise. Jamais dans l'histoire du Québec, du Canada et même de l'Amérique du Nord (depuis la grève d'AT&T en 1983), n'avons-nous été si nombreux à faire valoir ce droit pour améliorer notre condition »³⁸.

La manifestation commune organisée à Montréal est massive, les médias parlent d'une journée historique. L'Institut de recherche et d'informations socioéconomique (IRIS) considère qu'il s'agit de la plus grande mobilisation syndicale de l'histoire d'Amérique du Nord, depuis la grève générale de

³³ Facebook, [FAE](#), 2023.

³⁴ *ibid.*

³⁵ *ibid.*

³⁶ *ibid.*

³⁷ FAE, « [Premier jour de grève Générale illimitée](#) », 23 novembre 2023.

Photo : Robert Skinner / Archives La Presse

³⁸ Front commun, « [Grève historique](#) », 23 novembre 2023.

1972, au Québec déjà³⁹. Et la grève est populaire. Selon un sondage publié par le journal *La Presse*, sept québécois·e·s sur dix appuient les revendications des grévistes⁴⁰, y compris les parents d'élèves⁴¹.



Photo : Robert Skinner / Archives La Presse

À noter que le jour même du 23 novembre, dans le *World Socialist Website* (un site qui fait de la lutte contre les directions syndicales sa ligne politique), des enseignantes du Front commun favorables à une GI s'interrogent sur la stratégie syndicale qui consiste à s'en tenir à des grèves limitées⁴² : « Ça n'a pas d'allure une autre séquence de grève limitée, c'est une vraie *joke*. Tu y vas en grève, ou tu n'y vas pas. C'est le temps de se battre, on est prêts pour la GGI. Ça passe ou ça casse. Il ne faut pas abandonner la FAE, il faut être solidaires jusqu'au bout ». Face aux inquiétudes liées à l'absence de fond de grève, des grévistes de la FAE insistent sur les enjeux de lutte : « Quant à la GGI, (...) dans nos conditions, ça fait peur. Mais il faut se ramener sur nos convictions, sur les raisons de cette

³⁹ Geneviève Vande Wiele Nobert, « [La communauté noire, actrice oubliée des luttes ouvrières au Québec](#) », *IRIS*, 29 février 2024. Dans ce texte, l'auteur précise que « lorsque le Front commun composé de la CSN, de la FTQ et de la CEQ se réunit pour la première fois pour lancer [la grève générale illimitée d'avril 1972](#) – une grève d'une telle ampleur qu'elle ne sera surpassée dans l'histoire de l'Amérique du Nord que par celle du Front commun [de cet automne](#) –, la pensée radicale noire et tiers-mondiste était au cœur de leur action syndicale ».

⁴⁰ Marie-Ève Morasse et Hugo Pilon-Larose, « [Grève dans le réseau de l'éducation](#) », *La Presse*, 21 novembre 2023.

⁴¹ Marie-Ève Morasse, « [La grève appelé à se poursuivre](#) », *La Presse*, 25 novembre 2023.

⁴² WSWWS, « [Entrevues avec des travailleurs en grève](#) », 23 novembre 2023.

action. C'est pour nos enfants, pour nos conditions, pour notre classe, pour pouvoir faire ce métier là encore longtemps »⁴³.

Enfin, ce 23 novembre, les députés d'opposition, de droite et de gauche, largement silencieux jusque là - sauf pour dire que le gouvernement devrait être plus ouvert, généreux et négociateur – décident de prendre ensemble la pause avec les dirigeants du Front commun pour la défense des services publics⁴⁴. Des militants du WSWs ne manqueront pas de souligner une nouvelle fois l'ineptie de cette alliance de circonstances entre des députés de Québec solidaire (le parti à la gauche de l'échiquier politique parlementaire) et « des représentants du Parti libéral et du Parti québécois (dont le chef du PQ Paul St-Pierre Plamondon), deux partis de la classe dirigeante québécoise qui ont ravagé les services publics et imposé de nombreuses lois spéciales anti-grève lorsqu'ils étaient au pouvoir »⁴⁵.



Photo : Radio-Canada

5. Décembre 2023 : le gouvernement mise sur l'épuisement

Du 23 novembre au 20 décembre, le gouvernement fait traîner les négociations, avec la FAE comme avec le Front commun. Les parties se renvoient offres⁴⁶ et contre-offres⁴⁷, sans avancée notable.

⁴³ WSWs, *ibid.*

⁴⁴ Louis Gagné, « [Les syndiqués du Front commun prêts à se battre « jusqu'au bout »](#) », Radio Canada, 23 novembre 2023.

⁴⁵ Louis Girard, « [Québec Solidaire complice des syndicats dans l'étranglement de la lutte des travailleurs du secteur public](#) », WSWs, 6 février 2024.

⁴⁶ FAE, « [Communiqué – Contre-offre](#) », 2 décembre 2023.

⁴⁷ Patrick Bellerose, « [Québec et la FAE s'accusent mutuellement](#) », *Le journal de Québec*, 4 décembre 2023.

Le gouvernement dénonce alors « l'intransigeance » de la FAE⁴⁸ et le premier décembre le premier ministre, « prêt à tout faire » pour celles et ceux qu'il appelle « nos enfants », interpelle les grévistes, une sortie qui fera date :

« Ce qui se passe actuellement, c'est mauvais pour nos enfants. Je demande aux syndicats d'enseignants d'arrêter la grève, pour le bien de nos enfants (...) On ne peut pas faire mal à nos enfants, c'est ce qu'on a de plus précieux (...) Ça va nuire à la réussite de nos enfants qui a eu déjà la pandémie. Donc, faut arrêter ça, là. S'il vous plaît, je demande donc à tous les syndicats d'enseignants d'arrêter les grèves » (nos italiques)⁴⁹.

Les travailleuses rétorquent : ces enfants sont dans des classes surchargées, les élèves en difficultés sont délaissés, un tiers des enseignantes n'ont pas les qualifications requises, les écoles sont insalubres. Il appartient donc au premier ministre de mettre un terme à la grève en répondant justement aux besoins des enfants...⁵⁰. Nous y reviendrons.

Le 4 décembre, au dixième jour de grève, le conflit se durcit quelque peu mais la détermination des grévistes semble toujours aussi forte. Une manifestation est organisée à Montréal, [dans la tempête](#). Le *Centre de services scolaires de Montréal* obtient une injonction contre l'*Alliance des professeures et professeurs de Montréal*, le plus gros syndicat de la FAE⁵¹. L'employeur défend qu'il souhaite profiter de la grève pour effectuer des travaux dans les écoles et qu'il en est empêché par les piquets de grève. Le tribunal ordonne alors à la FAE de cesser d'apostropher, d'incommoder les ouvriers qui viennent faire les travaux : il « considère que la façon dont les défenseurs encouragent les *enseignants* à exercer leur droit de grève occasionne un préjudice sérieux justifiant l'émission d'une ordonnance d'injonction provisoire » (nos italiques).

Le jour même, des centaines d'enseignantes manifestent bruyamment à Gatineau devant les bureaux de la députée, Suzanne Tremblay, présidente du *Syndicat des enseignantes de l'Outaouais* (SEO), membre de la FAE, avant son élection à l'Assemblée nationale⁵².

Le lendemain, 5 décembre, le gouvernement dépose une « proposition verbale de règlement ». Le premier ministre déclare qu'il « a augmenté de façon importante [ses] offres salariales (...) Je ne pense pas qu'on demande beaucoup (...) Quand on dit que les choix des horaires devraient être faits au mois de mai plutôt qu'au mois d'août, ça serait meilleur pour les enfants parce qu'il n'y aurait pas d'incertitude pendant la rentrée scolaire. Je pense qu'on peut s'entendre au niveau national pour que ce soit fait partout au Québec »⁵³.

⁴⁸ Patrick Bellerose, « [Québec et la FAE s'accusent mutuellement](#) », *Le Journal de Québec*, 4 décembre 2023.

⁴⁹ Patrick Bellerose, « [Ce qui se passe actuellement est mauvais pour nos enfants déclare François Legault](#) », *Le Journal de Québec*, 1^{er} décembre 2023.

⁵⁰ Reddit, « [François Legault – je suis prêt à tout faire pour nos enfants](#) », 2023.

⁵¹ [Centre de services scolaire de Montréal c. Alliance des professeures et professeurs de Montréal](#), 2023 QCCS 4577 (CanLII)

⁵² Daniel LeBlanc, « [Suzanne où es-tu](#) » *Le Droit*, 4 décembre 2023.

⁵³ Tommy Chouinard et Marie-Ève Morasse, « [Québec fait une proposition dans le secteur public](#) », *La Presse*, 5 décembre 2023.

Les offres salariales sont connues le 6 décembre : passées de 10.3% à 12.7% sur cinq ans; elles sont immédiatement rejetées par la présidente de la FAE⁵⁴. Les mêmes offres salariales sont proposées au Front commun pour qui : « [l]es prévisions d'inflation actuelles étant de 18,1 % pour cette période, cette offre aura toujours pour effet d'appauvrir les travailleuses et les travailleurs du secteur public »⁵⁵. On notera dès maintenant que le Front commun acceptera une offre de 17.4% deux semaines plus tard.

Le samedi 9 décembre, la FAE dit avoir fait une nouvelle concession à son « corps défendant » sur les affectations de poste, pour que « le plus grand nombre de postes » soit affecté en juin⁵⁶. La présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, s'en réjouit : « [m]algré certains écarts, nous entrons dans une phase cruciale qui nous permettra d'entrevoir une entente qui pourra bénéficier aux élèves et aux enseignants »⁵⁷.

Le lundi 11 décembre, au treizième jour de grève, l'ensemble du Front commun est de nouveau en grève, jusqu'au jeudi 14 décembre. Les journaux insistent alors sur le « casse-tête » des parents d'élèves⁵⁸. La FAE publie un nouveau communiqué qui demande au gouvernement de prendre les négociations « au sérieux » : « après 11 mois de négociation, plus de 80 rencontres et 13 jours de grève, l'on se demande si le gouvernement prend la situation au sérieux, alors qu'un demi-million d'élèves ne sont pas en classe chaque jour qui passe »⁵⁹ ; « la partie patronale, plutôt que d'ouvrir comme attendu sur les propositions syndicales, a plutôt invité la FAE à faire d'autres mouvements et aller chercher de nouveaux mandats auprès de ses instances »⁶⁰. Or, « la clé de la négociation » c'est la composition de la classe, un « enjeu majeur (...) qui à lui seul vaut une bonne partie de la négo »⁶¹.

Le mardi 12 décembre, 14^e jour de grève, les grévistes manifestent à Montréal, Québec et Gatineau. La direction de la FAE déclare que si les négociations sont de plus en « plus productives », elle « demeure prudente et jugera l'arbre à ses fruits »⁶².

6. L'annonce d'un retour en classe

Le mercredi 13 décembre, le premier ministre annonce que les élèves pourraient revenir en classe dès le lundi suivant. La présidente de la FAE y voit une menace de recours à la loi spéciale :

⁵⁴ FAE, « [Un pas de plus pour dénouer l'impasse](#) », 6 décembre 2023.

⁵⁵ Radio Canada, « [Les syndicats insatisfaits de la nouvelle offre](#) », *Radio Canada*, 6 décembre 2023.

⁵⁶ Marie-Ève Morasse, « [FAE poursuit la grève, accuse Québec de manquer de « sérieux »](#) », *La Presse*, 11 décembre 2023.

⁵⁷ Marie-Ève Morasse, *ibid.*

⁵⁸ Daphnée Dion-Viens, « [Le Front commun en grève aux côtés de la FAE : le casse-tête recommence pour des milliers de parents](#) », *Journal de Québec*, 7 décembre 2023.

⁵⁹ FAE, « [13^e jour de grève générale](#) », *Presse-toi à gauche*, 11 décembre 2023.

⁶⁰ FAE, « [La FAE somme le gouvernement de prendre les négociations au sérieux](#) », 11 décembre 2023.

⁶¹ Marie-Ève Morasse, « [La FAE poursuit la grève et accuse Québec de manquer de sérieux](#) », *La Presse*, 11 décembre 2023

⁶² FAE, « M. [Legault soyez cohérent !](#) », 12 décembre 2023.

« Je ne vous cacherai pas [qu'en ce qui concerne] la déclaration de M. Legault, quand nous, on sait qu'aux tables ça ne va pas si bien que ça, on se demandait quelle était la réelle intention. Parce que la seule façon dont on voyait un retour en classe lundi, c'était s'il y avait une loi spéciale. Parce qu'on ne voyait pas comment, par la négociation, on y arriverait. Ça sème le doute dans les esprits. Ça sème l'inquiétude chez les membres »⁶³.

Le jeudi 14 décembre, alors que la grève commence à retenir l'attention de la presse étrangère (le journal *Le Monde* parle alors « d'une grève historique des services publics au Québec »⁶⁴; *Le Figaro*, beaucoup plus à droite, fera le même constat le 25 décembre⁶⁵), la direction de la FAE acte le blocage des négociations. C'est à ce moment-là, semble-t-il, que la direction syndicale commence à formaliser la stratégie patronale. « La FAE déplore la stratégie du yoyo qu'utilise le gouvernement », stratégie qualifiée « d'irresponsable »⁶⁶.

« Tantôt François Legault implore les profs de cesser la grève pour le bien des enfants, puis il nous indique que ça va brasser une semaine plus tard...avant d'annoncer que les élèves retourneront probablement en classe lundi prochain. Tantôt les représentantes et représentants aux tables de négociation adoptent la ligne dure, tantôt ils se montrent collaboratifs. Tantôt ils ajoutent ou retirent des éléments au gré d'intentions non définies qui priveraient les enseignantes et enseignants de certains droits, avant de revenir sur leurs positions au cours d'une autre rencontre. Après 3 semaines de grève, cette stratégie du yoyo est déplorable, irrespectueuse et inacceptable! », dénonce Mélanie Hubert, présidente de la FAE⁶⁷.

Pour elle, c'est principalement sur la revendication d'ouverture de nouvelles classes, sur la question du recrutement donc que bloquent les négociations. « En ce moment, le gouvernement ne veut pas se créer d'obligations d'ouvrir des classes d'adaptation et d'accueil. Malheureusement, quand il n'y a pas d'obligations, c'est souvent que le Centre de services [scolaire] n'a pas l'intention [d'ouvrir de nouvelles salles de classe], a avancé Mme Hubert »⁶⁸. La présidente du Conseil du trésor, Sonia Label qui pilote les négociations, déclare quant à elle que « [l]a partie gouvernementale est très proactive et veut régler rapidement »⁶⁹.

Le vendredi 15 décembre, la présidente de la FAE s'adresse à ses membres via Facebook et confirme que « les choses n'avancent pas au rythme souhaité »⁷⁰.

⁶³ Tommy Chouinard, « [Un retour en classe lundi est « irréaliste », dit la FAE](#) », *La Presse*, 14 décembre 2023.

⁶⁴ Hélène Jouan, « [Grève historique des services publics au Québec](#) », *Le Monde*, 14 décembre 2023.

⁶⁵ « [Grève historique de la fonction publique](#) », *Le Figaro*, 25 décembre 2023.

⁶⁶ FAE, « [Pourquoi les profs entament une 4e semaine de Grève générale illimitée ?](#) », 2023

⁶⁷ FAE, *ibid.*

⁶⁸ Hubert Prévost, « [Négociations avec Québec : l'impasse est totale dénonce la FAE](#) », *Radio Canada*, 14 décembre 2023.

⁶⁹ Hubert Prévost, *ibid.*

⁷⁰ La Presse canadienne, « [Grève des professeurs : pas de répit pour la FAE](#) », *Radio Canada*, 16 décembre 2023.

7. Tenir malgré tout : la combativité des enseignantes

Dès la deuxième journée de grève, quelques journalistes avaient commencé à documenter les difficultés provoquées par la grève, non seulement pour les parents d'élèves⁷¹ mais aussi pour de nombreuses grévistes qui sont aussi parents parfois.

Le 8 décembre, des « collectes de dons » sont organisées⁷² et le 9, différents journaux relaient l'« Opération entraide enseignants en grève Québec » visant à soutenir celles qui sont dans le besoin⁷³. Si certains chroniqueurs s'impatientent et s'interrogent sur l'usage des cotisations (à) et des fonds de la FAE⁷⁴, d'autres relaient différents témoignages de grévistes à bout de souffle et en colère : « J'ai besoin d'aide, rapporte ainsi une enseignante, je ne suis pas capable de nourrir ma famille. Je me suis trouvé un deuxième emploi, mais je n'arrive pas plus »⁷⁵.

« Honnêtement, je trouve ça dur la grève. C'est facilement le plus gros sacrifice que j'ai fait à date dans ma vie. J'ai fait en masse de grèves étudiantes... mais c'est pas la même game quand on coupe carrément les vivres pour une cause. Si je retournais en arrière au moment du vote de grève en sachant à quel point ça allait être dur mentalement, financièrement, physiquement, je voterais pour la grève pareil. J'ai zéro fun en ce moment c'est vrai. Mais on fait pas la grève pour avoir du fun, et on vote pas pour une grève générale illimitée par caprice ou par avarice. L'an passé à pareille date, j'étais en arrêt de travail. Première année d'enseignement, premier burnout caliss. J'avais tellement honte. Je me sentais tellement comme un échec, comme une mauvaise personne qui avait abandonné ses élèves. Je m'en suis remise. Maintenant je ne suis plus triste ou honteuse, je suis en colère »⁷⁶.

Le 14 décembre, alors que les grévistes manifestent de nouveau un peu partout au Québec⁷⁷, une journaliste rapporte :

« Environ 90 % des demandes reçues sur la page « Entraide pour les profs en grève » concernent l'alimentation (...) D'autres veulent de l'essence, des vêtements. Le groupe compte 12 000 membres. Or, au Québec, 38 % des travailleurs vivent de paie en paie, selon une étude Léger réalisée à la fin d'août. Cette portion est moindre qu'à l'échelle nationale (47 %), mais tout de même préoccupante. Ce qui frappe, aussi, dans les statistiques, c'est l'écart entre les

⁷¹ Daphnée Dion-Vien, « [Le Front commun en grève aux côtés de la FAE](#) », *Journal de Québec*, 7 décembre 2023.

⁷² Olivier Du Ruisseau, « [Des collectes de dons s'organisent pour les enseignants affiliés à la FAE](#) » *Le Devoir*, 11 décembre 2023.

⁷³ Marie-Christine Gagnon, « [De l'aide pour les enseignants en grève de la FAE](#) », *Radio Canada*, 9 décembre 2023.

⁷⁴ Richard Martineau, « [Que fait la FAE avec son argent ?](#) », *Le Journal de Montréal*, 12 décembre 2023.

⁷⁵ Marie-Christine Gagnon, *op.cit.*

⁷⁶ Reddit, « [Réflexion d'une prof de la FAE en grève après trois semaines de GGI](#) », décembre 2023.

⁷⁷ FAE, « [Des manifestations simultanées pour dénoncer la lenteur des négociations](#) », décembre 2023.

hommes (42 %) et les femmes (51 %) qui attendent leur paie du jeudi pour payer les comptes (données canadiennes) »⁷⁸.

Différents syndicats de la fonction publique (*Syndicat des professionnelles et des professionnels de la santé publique du Québec* (SPPSPQ-CSQ); *Alliance de la fonction publique du Canada* (AFPC); l'AFPC-Québec) font faire preuve d'une solidarité concrète en accordant des dons en soutien à la grève, sans qu'on sache toujours très bien si ces dons sont réservés ou non aux membres de la FAE.

Plus inattendus peut-être, des soutiens se manifestent aussi du côté des syndicats du secteur privé : le *Syndicat des Métallos* ou le syndicat *Unifor* qui accorde une aide financière de plus de 72 000 \$⁷⁹, « en cartes cadeaux d'épicerie aux grévistes du secteur public »⁸⁰ ; l'*Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale* (AIMTA) qui envoie un chèque de 65 000 \$ aux grévistes⁸¹.

On peut également mentionner le soutien des étudiant.es en éducation qui votent une « grève de solidarité ». Le 8 décembre par exemple, en Assemblée générale, les étudiant.e-s en éducation de l'ADEESE de l'UQAM reconduisent un vote de grève de solidarité, 131 pour, 113 contre et 19 abstentions⁸², vote qui dans le monde universitaire nous semble avoir été très mal compris et vigoureusement combattu. Question de solidarité, encore...

Le 18 décembre, on apprend que les enseignantes en grève pourront « un petit peu souffler financièrement » pendant les fêtes et ce n'est pas un détail. Elles toucheront, comme le prévoit la loi, « l'argent déjà prélevé de leurs paies en prévision des Fêtes (...), il s'agit d'une partie du montant cumulé depuis le début de l'année scolaire 2023-2024 pour permettre le paiement sur 26 périodes de paie »⁸³.

Le 23 décembre, alors que les négociations semblent avancer, les journaux continuent d'observer une « vague de générosité » envers les grévistes⁸⁴. En contrepoint, ils commentent les difficultés financières pour de nombreux et nombreuses grévistes à la veille des fêtes⁸⁵ : à Gatineau, nombre d'entre elles « ont fait la file dans le but d'obtenir quelques denrées »⁸⁶. Selon un article du Soleil, pour certaines les difficultés financières sont telles qu'il leur est impossible de se maintenir sur les lignes de piquetage car elles doivent travailler à côté⁸⁷.

⁷⁸ Marie-Ève Fournier, « Une grève révélatrice de la précarité financière des femmes », *La Presse*, 14 décembre 2023.

⁷⁹ Radio Canada, « [Québec dépose une nouvelle offre aux enseignants rejetée par la FSE-CSQ](#) », Radio Canada, 18 décembre 2023.

⁸⁰ Marie-Ève Morasse, « [Les enseignants auront un peu d'argent pour Noël](#) », *La Presse*, 19 décembre 2023.

⁸¹ Marie-Ève Morasse, *ibid.*

⁸² ADEESE, « [L'ADEESE reconduit la grève de soutien avec la FAE et le front commun](#) », décembre 2023.

⁸³ Marie-Ève Morasse, *op.cit.*

⁸⁴ Radio Canada, « [Vague de générosité pour les enseignants de la FAE en grève à Granby](#) », décembre 2023.

⁸⁵ Radio Canada, « [La solidarité en faveur des enseignants en grève s'amplifie à Gatineau](#) », 23 décembre 2023.

⁸⁶ Radio Canada, « [Front commun : avalanche d'hypothèses d'ententes avec Québec](#) », 23 décembre 2023.

⁸⁷ Daniel LeBlanc, « [Quand le piquetage fait place à l'inévitable emploi temporaire](#) », *Le Droit*, 23 décembre 2023.

8. La colère gronde (19-22 décembre)

Le mardi 19 décembre, le gouvernement dépose une nouvelle offre sectorielle commune à la FAE et à la FSE-CSQ, sur les « conditions de travail » (non sur les salaires)⁸⁸. L'offre est rejetée dans la soirée même par la présidente de la FSE-CSQ qui parle de « recul ». Le lendemain, le Conseil fédératif de négociation de la FAE la rejette à son tour, pour les mêmes raisons : « reculs importants ». La présidente de la FAE, Mélanie Hubert dénonce une stratégie gouvernementale « d'épuisement des profs, en laissant perdurer ce conflit ». « C'est complètement inacceptable et irresponsable quand on considère la souffrance enseignante et les impacts du manque de services de qualité aux élèves »⁸⁹.

Le même jour, les 1 500 délégué-e-s syndicaux du Front commun, réunis en instance, adoptent une résolution mentionnant qu'à défaut d'entente d'ici la rentrée, une grève illimitée sera déclenchée au début de l'année 2024⁹⁰. C'est le premier coup de tonnerre.

Par ailleurs, on apprend par ce communiqué que les négociateurs du Front commun sont « ouverts à une entente de plus longue durée que trois ans, pour autant que celle-ci réponde à nos demandes d'enrichissement et de rattrapage ». Concernant les salaires, le communiqué précise que l'équipe de négociation n'a « pas chiffré ces demandes, nous avons plutôt indiqué au gouvernement que notre ouverture était liée à deux conditions, soit : 1. Qu'elle garantisse la protection du pouvoir d'achat; 2. Qu'elle amène un enrichissement. Celui-ci n'a pas été chiffré afin de laisser un espace de négociation à la table »⁹¹. Le lendemain les porte-paroles du Front commun déclarent :

« Le message envoyé par nos instances pourrait se résumer en deux mots : ouverture et détermination (...) Nous avons un mandat clair pour avoir recours à la grève générale illimitée afin d'obtenir les conditions de travail nécessaires pour mettre un terme à la pénurie de main-d'œuvre. »⁹².

Le 21 décembre, deuxième coup porté au gouvernement, les grévistes de la FAE organisent plusieurs actions retentissantes, la presse parle de « coups d'éclats » un peu partout au Québec. Selon un article de Radio-Canada, on sent comme une bouffée d'air frais du « printemps érable » de 2012 (la fameuse grève étudiante).

Tôt le matin, le port de Montréal est bloqué par les grévistes. Un communiqué de la FAE le confirme : « Des centaines d'enseignantes et enseignants provenant des syndicats affiliés à la FAE bloquent actuellement l'accès au Port de Montréal »⁹³. Le vice-président à la vie politique à la FAE explique :

⁸⁸ Radio Canada, « [Québec dépose une nouvelle offre aux enseignants, rejetée par la FSE-CSQ](#) », 19 décembre 2023.

⁸⁹ Bruno Marcotte, « [La FAE rejette l'offre du gouvernement](#) », *La Presse*, 20 décembre 2023.

⁹⁰ Front commun, « [Info Négo – 20 décembre](#) », 20 décembre 2023.

⁹¹ Front commun, *ibid.*

⁹² Front commun, *ibid.*

⁹³ FAE, « [Des centaines de profs de la FAE bloquent l'accès au port de Montréal](#) », 21 décembre 2023.

« Les grévistes ont choisi de bloquer le Port de Montréal, puisque le seul argument que le gouvernement semble comprendre, c'est l'argent! Les profs sont exaspérés et en colère devant l'irresponsabilité du gouvernement et font actuellement un grand sacrifice économique pour sauver l'école publique ! »⁹⁴. Ce blocage va durer plus de deux heures⁹⁵.

Une action similaire est menée au Port de Québec⁹⁶; « on se fait niaiser à la table des négos » dénonce un enseignant. Au même moment, les débardeurs du Port de Québec sont eux aussi en grève (voir Chronique du travail no. 4 du GIREPS).

À Gatineau, des membres du Syndicat des enseignants de l'Outaouais (SEO) affiliés à la FAE, bloquent l'accès au Casino du Lac-Leamy. La présidente du SEO, Nathalie Gauthier, déclare : « [i]l faut comprendre que les profs sont en colère. Nos membres nous demandent depuis un bout de temps de monter le ton. On fait face à un gouvernement qui est toujours campé sur ses demandes ».



Photo : Mario Beauregard / Métro

À Granby, une initiative citoyenne est à l'origine d'une chaîne humaine⁹⁷, l'une des participantes témoigne : « Je le fais aussi beaucoup pour ma petite sœur qui est enseignante, pour mon oncle, pour ma tante, pour mes cousins, mes cousines, mes amis qui sont dans le domaine de l'enseignement et qui ont besoin qu'on leur remonte le moral à la veille de Noël ». Et sa sœur d'ajouter : « Ça me touche tellement que ma sœur ait organisé tout ça, mais de voir aussi toute la population qui est ici et qui nous soutient. Ça fait quatre semaines qu'on se bat pour nos conditions,

⁹⁴ FAE, *ibid.*

⁹⁵ Radio Canada, « [La FAE multiplie les coups d'éclat un peu partout au Québec](#) », 21 décembre 2023.

⁹⁶ Radio Canada, « [Coup d'éclat de la FAE à l'entrée du Port de Québec](#) », 21 décembre 2023

⁹⁷ Un mouvement citoyen a initié une chaîne humaine en appui aux membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), tenue jeudi matin au centre-ville de Granby. Cette mobilisation a rassemblé des centaines de syndiqué-e-s et de citoyen-ne-s, survenue après le rejet des propositions gouvernementales.

puis là, enfin, on voit qu'on n'est pas seuls là-dedans, on a tout le soutien des gens ». Radio-Canada relève également qu'une marche devait avoir lieu en même temps à Cowansville⁹⁸.

9. Mais la FSE-CSQ signe

Le 22 décembre, on apprend que la FSE-CSQ a accepté une entente de principe sur les questions sectorielles, sur les « conditions de travail ». Dans une vidéo publiée sur Facebook, la présidente de la FSE-CSQ confirme : « On a 50% du chemin de fait. Tout ce qui est salaire, assurances, congés parentaux, disparités régionales, ce n'est pas réglé. Et ça, il faudra attendre d'avoir ces résultats-là en front commun »⁹⁹.

Elle se dit très satisfaite de l'entente obtenue : « Quand on regarde nos trois grandes priorités — la composition de la classe, l'allégement de tâche, la rémunération —, les pas qu'on a faits nous permettent de penser qu'on a atteint nos objectifs même si on ne pourra pas régler tous les problèmes du système d'éducation par la négociation, parce que c'est plus vaste que ça, les problèmes qu'on a en éducation »¹⁰⁰.

Les travailleuses et les travailleurs ne savent alors rien du contenu de l'entente, pas plus que les médias. La présidente précise que l'entente ne sera présentée aux membres qu'après les fêtes, soit au moins dix jours plus tard : « On laissera après les Fêtes vos syndicats vous expliquer tout ce qu'il y a dans cette proposition de règlement. On ne veut pas que ce soit les médias qui vous apprennent ce qu'il y a dedans »¹⁰¹.

Du côté des syndiquées à la FAE¹⁰², plane l'impression que la FSE-CSQ a profité de la grève illimitée de la FAE¹⁰³. Un enseignant s'explique : « [La FSE], ils ne se lèvent pas en disant : « On va profiter de leur combat. » Mais oui, c'est notre combat qui les a amenés là. Oui, c'est plus facile pour eux d'arriver et il y a déjà des acquis, on est déjà rendu là »¹⁰⁴. D'autres ne cachent plus leur impatience à l'égard de la direction de la FAE : « Il faudrait peut-être se réveiller un moment donné !!! La FSE aura réglé et nous serons encore en GGI !!! Voyons dont [sic] c'est le temps que cette grève se termine et que la FAE mette de l'eau dans son vin !!! »¹⁰⁵.

⁹⁸ Radio Canada, « [FAE : une initiative citoyenne à l'origine d'une chaîne humaine à Granby](#) », 21 décembre 2023.

⁹⁹ « [Proposition d'entente présentée aux profs de la FSE-CSQ et de l'APEQ après les fêtes](#) », *Le Charlevoisien*, 23 décembre 2023.

¹⁰⁰ Tommy Chouinard et Vincent Larin, « [Un syndicat s'entend, l'autre attend](#) », *La Presse*, 22 décembre 2023.

¹⁰¹ La Presse canadienne, « [Proposition d'entente proposée aux profs de la FSE-CSQ et de l'APEQ après les fêtes](#) », *Le Charlevoisien*, 23 décembre 2023.

¹⁰² Tommy Chouinard, Vincent Larin et Léa Carrier, « [Le grand débloqué](#) », *La Presse*, 23 décembre 2023.

¹⁰³ TVA Nouvelles, « [Ça ne change rien à nos revendications](#) », *Le Journal de Montréal*, 22 décembre 2023.

¹⁰⁴ Tommy Chouinard, Vincent Larin et Léa Carrier, *op.cit.*

¹⁰⁵ « [Vers un retour en classe en Janvier ?](#) », *Radio-Canada*, 23 décembre 2023.

10. Et la FAE se lance dans un « blitz de négociations » (22 décembre au 27 décembre)

Le soir même, 22 décembre, les négociateurs de la FAE acceptent un « blitz de négociations ». Les médias ne précisent pas ce que cela signifie, si ce n'est qu'il y aura désormais des rencontres intensives dans la soirée et les jours suivants. Difficile de comprendre pourquoi ce « blitz » n'a pas eu lieu plus tôt : a-t-il même été envisagé, exigé ? Pourquoi pas avant même le déclenchement de la grève¹⁰⁶ ?

Dans tous les cas, le « blitz » atteste que le gouvernement veut régler. Entre le 22 au soir et le 24, de nombreux syndicats du Front commun signent des ententes sectorielles. Les journaux évoquent une « avalanche d'hypothèses d'ententes » le 23 décembre¹⁰⁷, puis un « grand déblocage » le 24 décembre¹⁰⁸.

Entre le 23 et le 24 décembre, la *Fédération de la santé et des services sociaux* affiliée à la CSN (FSSS-CSN), la plus grande organisation syndicale dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec (préposées aux bénéficiaires, aides-soignantes etc.), l'*Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux* (APTS)¹⁰⁹, la *Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur* (FPSES-CSQ), la *Fédération de la santé du Québec* (FSQ-CSQ) et la *Fédération du personnel de soutien scolaire* (FPSS-CSQ) signent une entente. Mélanie Hubert, de la FAE, déclare quant à elle : « il y a encore des réponses à obtenir, mais je peux confirmer que ça travaille bien fort depuis hier (...) l'entente avec la FSE ouvre un peu la voie à la FAE. Il y a quand même une marge de manœuvre sur des questions plus périphériques, [mais] on avait les mêmes préoccupations au niveau de la composition de la classe et au niveau de l'allègement de la tâche de travail »¹¹⁰.

Visiblement les gains obtenus par la FSE-CSQ sur la composition de la classe répondent aux attentes du comité de négociation de la FAE.

En tout cas, la pression monte pour que la FAE signe et cette pression provient de toute part : des membres qui s'expriment sur Facebook, des médias, des anciens dirigeants syndicaux comme Claudette Carbonneau (ancienne présidente de la *Confédération des syndicats nationaux* - CSN) ou Marc Ranger (ancien directeur Québécois du *Syndicat canadien de la fonction publique* - SCFP)¹¹¹. Alors même que l'entente n'est pas encore conclue, il attaque la FAE et dénonce sa stratégie. À plusieurs reprises, il déclare dans les médias que le déclenchement rapide d'une grève générale illimitée n'était pas une bonne stratégie. « C'est toujours dangereux de jouer le tout pour le tout et de jouer avec la sécurité de ses membres, la sécurité financière »¹¹². Avec des alliés pareils, la FAE n'a évidemment pas besoin d'ennemis.

¹⁰⁶ FAE, « [La FAE acceptera d'entrer en blitz de négociation, mais à certaines conditions](#) », *Presse-toi à gauche*, 22 décembre 2023

¹⁰⁷ Radio Canada, « [Front commun : avalanche d'hypothèses d'ententes avec Québec](#) », *Radio-Canada*, 23 décembre.

¹⁰⁸ Tommy Chouinard, Vincent Larin et Léa Carrier, « [Le grand déblocage](#) », *La Presse*, 23 décembre 2023.

¹⁰⁹ Tommy Chouinard, Vincent Larin et Léa Carrier, *ibid.*

¹¹⁰ Radio Canada, *op.cit.*

¹¹¹ « [Vers un retour en classe en Janvier ?](#) », *Radio-Canada*, 23 décembre 2023.

¹¹² TVA, « [Les ententes sectorielles du Front commun ajoutent de la pression sur la FAE](#) », 24 décembre 2023.

Sylvain Mallette, ancien président de la FAE, s'inquiète quant à lui de l'isolement de la FAE en cas de poursuite de la grève : « La grève générale illimitée est une forme de mobilisation extrême, avec de lourdes conséquences », rappelle-t-il. Selon lui, cette stratégie a permis d'atteindre des objectifs dont ses membres peuvent être fiers, notamment de « démasquer François Legault et Bernard Drainville ». « Mais à partir du moment où une autre organisation signe au rabais, est-ce que cette forme de mobilisation est toujours la bonne ? Il faut se poser la question »¹¹³.

11. Des ententes de principe « confidentielles » : de la rétention des informations à leur dévoilement

Finalement, le mercredi 27 décembre, en fin de soirée, la *Fédération autonome de l'enseignement* (FAE) annonce être parvenue à une proposition « globale » de règlement et décrète la fin de la grève¹¹⁴. Contrairement à l'entente conclue par la FSE-CSQ, l'entente porte tout à la fois sur les salaires (à la table centrale) et sur les conditions de travail (aux tables sectorielles).

Là encore, il faut attendre pour que l'entente de principe soit communiquée aux membres. Le lendemain, elle est d'abord présentée au Conseil fédératif de négociation qui l'entérine¹¹⁵. Après quoi, par communiqué, l'exécutif de la FAE recommande à l'ensemble de ses membres de la signer : « l'entente de principe qu'elle recommande contient des particularités qui répondent aux priorités de négociation identifiées par les membres »¹¹⁶.

Le même jour, les dirigeants du Front commun annoncent qu'ils ont désormais une entente sur les salaires. Tout comme les directions de la FSE-CSQ et de la FAE, ceux du Front commun ne dévoilent pas l'entente¹¹⁷. Leur communiqué prend la forme d'un rappel :

« Sur le plan des salaires, les objectifs du Front commun reposaient sur deux principes phares : protéger nos 420 000 travailleuses et travailleurs contre l'inflation et obtenir un certain rattrapage général des salaires pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Et c'est ce qui nous a guidé tout au long de ce blitz de négociation pour parvenir à une proposition d'entente. Nous souhaitons maintenant en faire d'abord la présentation à nos instances respectives »¹¹⁸.

¹¹³ Lila Dussault et Sara Champagne, « [Reprise des négociations entre Québec et la FAE](#) », *La Presse*, 26 décembre 2023.

¹¹⁴ Radio Canada, « [La FAE s'entend sur une proposition globale de règlement avec Québec](#) », *Radio-Canada*, 27 décembre 2023.

¹¹⁵ Radio Canada, *ibid.*

¹¹⁶ FAE, « [La FAE recommande une entente de principe aux membres des syndicats affiliés](#) », 28 décembre 2023.

¹¹⁷ Front commun, « [Proposition d'entente de principe à la table centrale pour les 420 000 travailleuses et travailleurs du Front commun](#) », 28 décembre 2023.

¹¹⁸ Front commun, *ibid.*

Les journaux du 28 décembre relaient des témoignages d'enseignantes tout à la fois soulagées et inquiètes¹¹⁹ : « Je suis soulagée, car cela a été difficile sur tous les plans. Cependant, je dois avouer que mon soulagement est mêlé d'inquiétude, car les modalités de l'entente sont inconnues ». Aussi, l'absence de toute information concernant le contenu de l'entente est source de frustration pour plusieurs, comme pour cette enseignante :

« Les profs mènent une grève historique. On est dans la rue, sans salaire, depuis 25 jours et des poussières. On a été là, au front, on a sacrifié énormément. D'apprendre ce soir que le CFN [Conseil fédératif de négociation] de la FAE, après un seul jour de consultation, met fin à la grève en acceptant cette entente dont on ne sait rien, on ne peut pas se réjouir trop vite. On a peur d'avoir fait ça pour rien. On a tout misé. Et surtout, rien n'est fait. Oui, on a confiance en notre CFN, mais on est prudent »¹²⁰.

Et ce silence des exécutifs syndicaux de la FAE comme du Front commun va durer jusqu'à la rentrée. Les grévistes ne savent rien du contenu des ententes sur la base desquelles on les invite à décréter la fin de la grève et à mettre fin à un « mouvement historique ».

Le 2 janvier 2024, les membres du Front commun apprennent finalement qu'il y aura une période de consultation sur plusieurs semaines¹²¹. La présidente de la FAE informe ses membres qu'elles se prononceront sur l'entente de principe « dans le courant des prochaines semaines », où se tiendront des assemblées générales¹²². Mais le contenu des ententes reste, lui, confidentiel et cela paraît de moins en moins tenable.

On apprendra plus tard que cette « confidentialité » (ou désinformation ?) a « suscité plusieurs critiques dans les rangs des profs qui ont fait des pressions pour que l'information soit communiquée plus rapidement, afin d'avoir plus de temps pour en prendre connaissance et y réfléchir avant le vote. Des pétitions d'enseignants ont même circulé à ce sujet sur les réseaux sociaux »¹²³.

Les directions ne prendront cependant pas la peine de lever le silence ou de s'en expliquer. Au mieux, elles disent réserver la primeur à leurs membres; y compris quand le contenu des ententes commencera à fuiter dans les journaux. Selon *La Presse*, « [c]ette discrétion quant au contenu de l'hypothèse de règlement est habituelle, les syndicats en gardant la primeur pour leurs membres lorsqu'ils ont droit en même temps aux explications et aux détails, lors de la tenue des assemblées générales pour voter »¹²⁴.

¹¹⁹ Alice Girard-Bossé et Vincent Larin, « [Fin de la grève générale illimitée pour la FAE](#) », *La Presse*, 28 décembre 2023.

¹²⁰ Alice Girard-Bossé et Vincent Larin, *ibid.*

¹²¹ Lia Lévesque, « [Début des instances syndicales pour étudier la proposition d'entente](#) », *La Presse*, 2 janvier 2024

¹²² Lia Lévesque, « [Début des instances syndicales pour étudier la proposition d'entente](#) », *La Presse*, 2 janvier 2024

¹²³ Daphnée Dion-Viens, « [L'entente de principe de la FAE ne fait déjà pas l'unanimité](#) », *Le Journal de Québec*, 12 janvier 2024.

¹²⁴ Lia Lévesque, *op.cit.*

À contre-courant, les socialistes du WSWs pointent une manœuvre des directions syndicales pour faire entériner les ententes par les membres :

« Le silence quasi total des appareils syndicaux sur le contenu des ententes s'inscrit dans la foulée de leurs efforts systématiques pour exclure les membres du processus, décourager toute initiative de la base et, au bout du compte, étouffer le mouvement de grève et imposer des ententes aux rabais »¹²⁵.

Quant aux partis d'opposition, ils restent sur leur réserve, tout se passe comme si cela ne les regardait pas.

Le 7 janvier, le Front commun publie finalement l'entente de principe¹²⁶ et, réunis en conférence de presse, ses quatre représentants recommandent à leurs membres de signer l'entente¹²⁷. La présidente de la FTQ déclare : « lorsqu'on prend le temps d'analyser tout ça, c'est une offre qu'on est très à l'aise de présenter chez nous ».

On apprend alors que les assemblées de consultation du Front commun se tiendront du 15 janvier au 19 février et que les membres pourront s'y prononcer sur les résultats obtenus tant à la table centre (l'entente salariale) qu'à la table sectorielle (« conditions de travail »), « où étaient abordés les sujets propres à chaque corps d'emploi ».

Le vendredi 12 janvier, à la faveur d'une fuite dans les médias, le contenu de l'entente de principe conclue par la FAE sur les salaires, les « mesures d'atténuation » et les « aides à la classe » commence à circuler¹²⁸. À ce moment-là, on sait déjà que les délégués de l'un des syndicats affiliés ont déjà recommandé à leurs membres de rejeter l'entente¹²⁹. Mais comme le mentionne le *Journal de Québec* : « la très grande majorité des enseignants membres de la FAE n'ont pas encore pris connaissance du contenu de cette entente conclue à la fin décembre avec le gouvernement Legault, après cinq semaines de grève »¹³⁰.

Les jours suivants les principaux éléments de l'entente sont progressivement dévoilés. Le 15 janvier, on apprend que les augmentations salariales sont fixées à 17.4% pour le dernier échelon, et à 24.5% pour certains échelons inférieurs. La même augmentation a été obtenue par le Front commun. Selon certains, la FAE aurait obtenu des gains supplémentaires pour certains échelons¹³¹. La majorité des

¹²⁵ Louis Girard, « [Ententes de trahison dans le secteur public du Québec : des travailleurs exigent que leur contenu doit dévoilé](#) », WSWs, 4 janvier 2024.

¹²⁶ Front commun, « [Détails sur l'entente de principe soumise aux 420 000 travailleuses et travailleurs formant le Front commun](#) », 8 janvier 2024.

¹²⁷ Mathieu Paquette, « [L'entente de principe sera soumise aux 420 000 membres du front commun](#) », *L'actualité*, 7 janvier 2024.

¹²⁸ Marie-Ève Morasse, « [33 millions pour les groupes d'élèves trop difficiles](#) », *La Presse*, 12 janvier 2024.

¹²⁹ Daphnée Dion-Viens, « [L'entente de principe de la FAE ne fait déjà pas l'unanimité](#) », *Le Journal de Québec*, 12 janvier 2024.

¹³⁰ Daphnée Dion-Viens, *ibid.*

¹³¹ Geneviève Proulx, « [Une augmentation de 17.4% à 24.5%, selon l'échelon, pour les enseignants du Front commun](#) », Radio Canada, 15 janvier 2024.

enseignantes de la FAE ne bénéficieront cependant que de la hausse la plus faible, soit 17.4%, car elles sont au dernier échelon¹³². La rémunération des suppléances est aussi revue à la hausse.

Concernant la composition de la classe, l'entente prévoit des « mesures d'atténuation » lorsqu'il y a trop d'élèves en difficultés dans la classe. C'est « l'enjeu qui suscite le plus de grogne » selon le *Journal de Montréal*¹³³.

La mise en place de ces mesures varie selon les niveaux scolaires. Au primaire, il faut que 60% des élèves soient en difficultés pour pouvoir prétendre à ces mesures - recours à des aides à la classe ou à des services particuliers. Le gouvernement s'engage à mettre 19.1 millions de dollars à cet effet¹³⁴ et prévoit de rajouter 4 000 aides dans des classes à raison de 10h à 15h par semaine. Il est cependant déjà certain que toutes les classes ne pourront pas en bénéficier¹³⁵.



Photo : Simon SB / Le Droit

Au secondaire, le seuil est fixé à 50%. Au-delà, le gouvernement s'engage à ouvrir des classes « sous réserve de locaux et d'enseignants légalement qualifiés disponibles dans la cohorte visée ». On ne sait pas si les nouveaux groupes constitués seront des classes ordinaires ou des classes spécialisées. Enfin, dans les cas où il n'est pas possible d'offrir une aide ou d'ouvrir des classes, les enseignantes pourront obtenir une prime variant entre 4 000\$ et 8 000\$ « au prorata du temps

¹³² Tommy Chouinard, « [Hausse salariale jusqu'à 24% pour des enseignants](#) », *La Presse*, 15 janvier 2024.

¹³³ Dominique Scali, « [Tout ça pour ça ?](#) » : voici comment le contenu de l'entente de principe pourrait améliorer le sort des élèves... ou pas », *Le Journal de Montréal*, 22 janvier 2024.

¹³⁴ Marie-Ève Morasse, « [33 millions pour les groupes d'élèves trop difficiles](#) », *La Presse*, 12 janvier 2024.

¹³⁵ Dominique Scali, *op.cit.*

réellement travaillé auprès des élèves de cette cohorte ». Pour plusieurs enseignantes : « cela revient à écrire noir sur blanc qu'on se résigne à ne pas répondre aux besoins de tous les élèves »¹³⁶. Autre source de déception : l'entente ne prévoit pas de soutiens professionnels d'orthopédagogues, d'orthophonistes, de psychoéducateurs, ou de psychologues¹³⁷.

Parmi les points positifs, on relève la fin des surveillances des récréations pour les enseignantes à partir de 2027-2028 « si la disponibilité de la main-d'œuvre le permet »; des gains en matière de « francisation » avec la mise en place d'un « protocole obligatoire » dans les centres de services scolaires avant d'accueillir les élèves; une amélioration dans le transfert de l'information entre les CPE et les écoles¹³⁸ ; la possibilité pour les enseignant.es de télétravailler pour les cinq journées pédagogiques¹³⁹.

Au final, les ententes conclues par les deux Fédérations¹⁴⁰ sont quasi-identiques. Concernant les salaires, c'est *grosso modo* la même grille salariale qui s'applique¹⁴¹.

La principale différence porte sur les mesures d'atténuation au primaire. Dans les deux cas, le protocole s'enclenche quand plus de 60% des élèves ont « un plan d'intervention ou sont en francisation » et dans les deux cas, l'objectif est d'ouvrir une nouvelle classe. Mais s'il est impossible d'ouvrir une nouvelle classe, il y a une légère différence. L'enseignante syndiquée à la FAE peut avoir accès à une aide à la classe ou à des services complémentaires et toucher une prime de 4 000 dollars, ce qui n'est pas le cas de celles de la FSE-CSQ.

Selon Paul Journet, journaliste à *La Presse*, deux hypothèses pourraient expliquer cette distinction. La première est que comme la FSE-CSQ ne représente pas que des enseignantes, mais également des techniciennes en éducation, « elle voulait que l'argent aille aussi à elles. Tandis que la FAE, qui n'en représente pas, préférerait le garder pour ses membres ». L'autre explication est que la FAE « était méfiante à l'endroit du gouvernement, et la compensation était pour elle une garantie que toute l'enveloppe serait dépensée. La FSE-CSQ avait confiance dans ses ententes négociées localement pour utiliser l'entièreté des budgets »¹⁴². Autre légère distinction note Paul Journet, « la FSE-CSQ a obtenu un petit peu plus d'autonomie. Ses membres pourront choisir comment organiser le cinquième de leurs « autres tâches professionnelles »¹⁴³.

L'ancien président de la FAE, Sylvain Mallette considère que la FSE-CSQ a obtenu davantage que la FAE et ce parce que le gouvernement a voulu punir la FAE pour avoir voté une grève illimitée¹⁴⁴. Il en veut pour preuve que la FSE a conservé une clause prévoyant la libération d'un enseignant qui

¹³⁶ Dominique Scali, « [Tout ça pour ça ?](#) » : voici comment le contenu de l'entente de principe pourrait améliorer le sort des élèves... ou pas », *Le Journal de Montréal*, 22 janvier 2024.

¹³⁷ Dominique Scali, *ibid.*

¹³⁸ Dominique Scali, « [Tout ça pour ça ?](#) » : voici comment le contenu de l'entente de principe pourrait améliorer le sort des élèves... ou pas », *Le Journal de Montréal*, 22 janvier 2024.

¹³⁹ Paul Journet, « [Ce que disent les ententes de la FSE et de la FAE](#) », *La Presse*, 17 janvier 2024.

¹⁴⁰ Sur la comparaison voir Paul Journet, *ibid.*; Ghyslaine Raymond, « [Acceptable l'hypothèse de règlement soumise aux membres de la FAE et de la FSE ?](#) », *Presse toi à gauche*, 23 janvier 2024;

¹⁴¹ Tommy Chouinard, « [Hausse salariale jusqu'à 24% pour des enseignants](#) », *La Presse*, 15 janvier 2024.

¹⁴² Paul Journet, *op.cit.*

¹⁴³ Paul Journet, « [Ce que disent les ententes de la FSE et de la FAE](#) », *La Presse*, 17 janvier 2024.

¹⁴⁴ *Iheartradio*, « [Nouvelles du front commun](#) », janvier 2024.

sert de mentor. Cette intervention fera réagir la responsable des négociations, présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel :

« [l]’affirmation voulant que le gouvernement ait voulu punir la FAE est sans fondement (...) Chaque entente a ses particularités, qui tiennent compte des pistes de solutions formulées par les syndicats, mais l’équité entre les enseignants n’est pas négociable, peu importe l’affiliation syndicale. Il n’y aura pas deux catégories d’enseignants au Québec »¹⁴⁵.

12. « Tout ça pour ça » : les premiers bilans

« Tout ça pour ça »¹⁴⁶. C’est le bilan que fait le *Journal de Montréal*. De fait, le contenu de l’entente déçoit la quasi-totalité des membres de la FAE. Si beaucoup se réjouissaient de la fin de la grève les 27 et 28 décembre, personne ne se réjouit de l’issue du conflit. En tout cas, il nous a été impossible de trouver des témoignages en ce sens.

Curieusement, si l’on en croit les médias, ce ne sont pas les montants des augmentations salariales qui sont contestés, alors même qu’elles sont largement en deçà de ce qui était réclamé ou espéré au début des négociations : 21% sur trois ans en novembre; pour finalement 17,4% (pour la majorité des membres) sur cinq ans à l’issue de la grève.

Pour beaucoup, « [s]i la grogne est aussi forte, c’est en raison de l’absence de solutions satisfaisantes pour remédier aux problèmes de composition des classes, ont expliqué plusieurs intervenants »¹⁴⁷. À noter que sur les réseaux sociaux, des enseignantes insistent autant sur d’autres limites de l’entente, peu relayées dans les médias. Sur *Reddit* par exemple, des enseignant·e·s se plaignent de l’absence de gain sur les retraites et les assurances collectives, elles parlent des gains « ridicules ». Autre enjeu fondamental pour elles : il n’y a rien ou presque sur l’allègement de la charge de travail¹⁴⁸.

Face à ces résultats, des commentateurs finissent par discuter des stratégies syndicales. Si les uns critiquent la stratégie syndicale de la FAE, d’autres soulignent l’opportunité de la FSE-CSQ qui en a profité:

¹⁴⁵ *Iheartradio, ibid.*

¹⁴⁶ Dominique Scali, « [Tout ça pour ça ?](#) : voici comment le contenu de l’entente de principe pourrait améliorer le sort des élèves... ou pas », *Le Journal de Montréal*, 22 janvier 2024.

¹⁴⁷ Dominique Scali, « [Les profs du CSS de Montréal acceptent l’entente, mais deux autres syndicats la rejettent](#) », *Journal de Montréal*, 18 janvier 2024.

¹⁴⁸ *Reddit*, « [Front commun: allez-vous voter oui ou non?](#) », janvier 2024.

« Au début, on croyait que Québec répéterait sa stratégie de 2021 en s'entendant d'abord avec la FAE. Il était plus facile de négocier avec ces 66 500 employées qu'avec les 420 000 membres du front commun. Le but : régler avec le plus petit pour mettre de la pression ensuite sur le plus gros. Or, il semble y avoir eu un blocage avec la FAE. Elle exigeait de créer de nouvelles classes. Cela requérait des enseignantes qui n'existaient tout simplement pas. Mais en parallèle, la FAE mettait énormément de pression sur le gouvernement caquiste impopulaire avec sa grève générale illimitée. La FSE-CSQ y a vu une occasion. Elle s'est substituée comme nouveau partenaire pour encaisser les gains offerts et en arracher d'autres. Le tout alors que publiquement, elle semblait en colère, afin d'inciter les autres à rester mobilisés dans la rue. La FSE-CSQ a ainsi profité des sacrifices que se sont imposés les membres de la FAE (...) Sans cette méthode forte, Québec aurait-il autant cédé ? On peut croire que non. Mais on ne saura jamais avec certitude quel fut exactement l'impact »¹⁴⁹.

D'autres encore, comme le chroniqueur du WSWWS, dénoncent clairement la stratégie du Front commun, son refus de s'engager dans la grève illimitée et ses directions syndicales « corporatistes » :

« nous devons blâmer les dirigeants et dirigeantes du Front commun de ne pas s'être solidarisés davantage avec la FAE. Pendant que le gouvernement faisait niaiser la négociation, quelles étaient leurs motivations ? Du Front commun ou de la FAE, les enseignants et enseignantes partagent au quotidien les mêmes réalités dans leur travail. Avec les mêmes mandats de grève en poche (votés dans des proportions atteignant souvent les 90 et même 95%), il semble que ce soit des rivalités sur le plan des intérêts corporatistes des centrales qui ont transformé la stratégie adoptée »¹⁵⁰.

Mais tout le monde questionne des pratiques syndicales de maraudage et de recherche de nouvelles adhérentes : « Sur le dos de la solidarité des profs, la FSE-CSQ espère sans doute aller chercher en maraudage une partie des syndicats de la FAE après avoir au final profité de la lutte menée par celle-ci », dénonce ainsi le WSWWS.

Plus mesuré, mais avec la même idée en tête, Paul Journet conclut son texte : « Avec le maraudage syndical à venir, ces questions seront relancées. Surtout chez les syndiquées de la FAE, qui se demanderont si les 22 journées passées dans la rue sans salaire en valaient la peine »¹⁵¹.

¹⁴⁹ Paul Journet, « [Ce que disent les ententes de la FSE et de la FAE](#) », *La Presse*, 17 janvier 2024.

¹⁵⁰ UCL Saguenay, « [Secteur de l'enseignement : Une entente de principe à rejeter](#) », 14 janvier 2024.

¹⁵¹ Paul Journet, *op.cit.*

13. Les votes serrés sur une entente controversée (17 janvier au 2 février)

Du 17 janvier au 2 février, les membres de la FAE sont finalement invités à se prononcer. Les votes sur l'entente se tiendront dans le cadre de neuf assemblées générales distinctes organisées par les neuf syndicats affiliés. Selon les règlements de la FAE, pour être adoptée, l'entente doit obtenir une « double majorité ». Concrètement, il faut qu'au moins cinq des neufs syndicats votent en faveur de l'entente et pour que le vote d'un syndicat compte effectivement comme un vote « pour », il faut que le total des votes « pour » exprimés lors de son assemblée soit supérieur à 50% des votes. Autrement dit, peu importe ici le taux de participation dès lors qu'il y a quorum et peu importe le pourcentage des votes pour et contre de l'ensemble des votants affiliés à la FAE. Il se peut ainsi que la majorité effective rejette l'entente mais qu'elle soit finalement adoptée et c'est précisément ce qui s'est passé, comme nous le verrons. Ensuite, il existe des règles propres à chaque syndicat. Certains statuts prévoient que les délégués fassent leur recommandation aux membres avant les assemblées. À noter enfin que si certains syndicats ont communiqué l'entente à leurs membres avant même les assemblées générales, d'autres ne l'ont pas fait.

Quoiqu'il en soit, avant les premiers votes, toutes les membres ont déjà eu connaissance, *a minima*, des principales dispositions des ententes, *via* les médias. Par ailleurs, elles savent que l'exécutif de la FAE et le *Conseil fédératif de négociation*, composé d'environ 200 délégués des neufs syndicats, ont recommandé l'entente le 28 décembre 2023.

Très rapidement cependant, on sent une relative fébrilité, y compris dans les médias grand public. Ainsi, dès le 12 janvier, des délégués syndicaux enjoignent leurs membres de rejeter l'entente. C'est notamment le cas des délégués du *Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île de Montréal* (SEPI). Et si les délégués du *Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal* (SEOM) recommandent l'entente, c'est du bout des lèvres : « de l'entériner avec une faible majorité »¹⁵². Quelques jours plus tard, le *Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska* (SEHY), recommande le rejet de l'entente.

« Dans un message envoyé aux membres, dont Radio-Canada a obtenu copie, le conseil d'administration du SEHY indique baser sa recommandation, entre autres, sur le mépris apparent [du] gouvernement pour [la] profession. Le texte souligne également que l'entente de principe n'améliore pas de manière significative [les] conditions de travail, dont la composition de la classe »¹⁵³.

Le 17 janvier les délégués du SERL (Laval) recommande à son tour de rejeter l'entente¹⁵⁴. La tension monte et des professeurs d'universités sont alors invitées à commenter les votes à venir et sur les risques d'une nouvelle grève. Diane Gagné, professeure à l'Université de Trois-Rivières déclare ainsi

¹⁵² Daphnée Dion-Viens, « [L'entente de principe de la FAE ne fait déjà pas l'unanimité](#) », *Le journal de Québec*, 12 janvier 2024.

¹⁵³ Radio Canada, « [Deux syndicats affiliés à la FAE conseillent à leurs membres de rejeter l'entente](#) », 16 janvier 2024.

¹⁵⁴ Dominique Scali, « [Un troisième syndicat de la FAE recommandera de rejeter l'entente de principe](#) », *Le journal de Québec*, 17 janvier 2024

« À mon avis, ils ne retourneront pas en grève. Ça ne serait pas un bon outil pour le moment. (...) ». Dans le même sens, Mélanie Dufour-Poirier de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal en doute fortement :

« Vous feriez cavalier seul dans le secteur de l'éducation ? C'est une stratégie qui est difficilement jouable et viable », croit la professeure de l'Université de Montréal, qui ajoute qu'il en va aussi de la crédibilité de l'exécutif syndical »¹⁵⁵.

Finalement le 17 janvier au soir, le *Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île* (SEPÎ) approuve l'entente de justesse, à 58,5 %. Le taux de participation est de 42% (1858/4384 membres)¹⁵⁶. Mais le lendemain, le jeudi 18 janvier, le syndicat de Laval rejette très largement l'entente de principe, à plus de 68%¹⁵⁷. Aussi, à deux heures du matin, le 19 janvier, après plus de huit heures d'assemblée en ligne, le plus gros syndicat de la FAE, l'*Alliance des professeurs et professeure de Montréal* approuve de justesse l'entente, à 52%¹⁵⁸.

Déception et résignation ressortent des déclarations reprises dans les médias. Les enseignantes se disent clairement déçues mais il semble que beaucoup doutent pouvoir obtenir plus : « Si c'est ce que nous avons réussi à obtenir après une grève de 22 jours, je ne crois pas qu'on aurait eu plus en refaisant de petits moyens de pression après un refus »¹⁵⁹.

Le mardi 23 janvier, le *Syndicat des enseignant.es de l'Ouest de Montréal* (SEOM), le troisième en importance de la FAE avec plus de 7 200 membres, adopte l'entente de justesse, à 51%¹⁶⁰, avec 76 votes d'écart¹⁶¹. Le même jour, l'assemblée générale du *Syndicat des enseignantes de l'Outaouais* (SEO) qui compte plus de 2 000 enseignant.e.s adopte également l'entente, à 57% des voix pour¹⁶². Ce vote est finalement arraché, passé minuit et après plusieurs heures de discussions. À noter que dans la déclaration qui suit ce vote, l'exécutif refuse de lever la confidentialité sur le contenu de l'entente en attendant que les autres assemblées se prononcent :

« Par respect pour tous les profs concernés par cette négociation, le SEO ne commentera pas publiquement le contenu de l'entente de principe jusqu'à la tenue des instances locales de tous les syndicats affiliés à la FAE »¹⁶³.

¹⁵⁵ Marie-Ève Morasse, « [Une autre grève ne serait « pas un bon outil »](#) », *La Presse*, 17 janvier 2024.

¹⁵⁶ Daphnée Dion-Vien, « [Des profs appuient de justesse l'entente de la FAE](#) », *Le Journal de Québec*, 17 janvier 2024.

¹⁵⁷ Alice Girard-Bossé, « [Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval rejette l'entente de principe](#) », *La Presse*, 18 janvier 2024.

¹⁵⁸ Dominique Scali, « [Les profs du CSS de Montréal acceptent l'entente, mais deux autres syndicats la rejettent](#) », *Le journal de Montréal*, 18 janvier 2024.

¹⁵⁹ Marie-Ève Morasse, « [Déchirés, les profs de Montréal acceptent l'entente](#) », *La Presse*, 19 janvier 2024.

¹⁶⁰ Bruno Marcotte, « [Les enseignants de l'Ouest acceptent l'entente de justesse](#) », *La Presse*, 23 janvier 2024.

¹⁶¹ Bruno Marcotte, « [Les enseignants de l'Ouest acceptent l'entente de justesse](#) », *La Presse*, 23 janvier 2024.

¹⁶² Jean-Philippe Arcand, « [Un syndicat de l'Outaouais accepte l'entente de principe](#) », *La Presse*, 23 janvier 2024.

¹⁶³ Jean-Philippe Arcand, *ibid.*

Au matin du mercredi 24 janvier, même si les résultats sont très serrés, ce qui signale à tout le moins la déception du corps enseignant déjà informé, l'adoption de l'entente semble réglée, puisque quatre assemblées sur cinq se sont prononcées pour et que jusque-là, seul le syndicat de Laval a voté contre, très largement par ailleurs. La question semble d'autant plus réglée qu'entretiens les syndicats de la FSE-CSQ votent de leur côté et, à de rares exceptions¹⁶⁴, ceux qui ont déjà voté se sont ralliés sur les ententes sectorielles.

Cependant, dans la nuit du 24 au 25 janvier, les membres du *Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides* (SEBL) qui représente 7 900 enseignantes rejettent l'entente à plus de 72%¹⁶⁵, il est suivi le lendemain par le *Syndicat de l'enseignement de la région de Québec* (SERQ) qui représente 6 400 membres, lequel rejette l'entente à 60%. La décision a été prise « au terme d'une assemblée générale virtuelle de 6 h 30, à laquelle environ 4200 membres ont participé ». L'exécutif syndical refuse alors lui aussi de commenter¹⁶⁶. Le même jour, à Vaudreuil, le *Syndicat de l'enseignement des Seigneuries* (SES) qui représente 705 enseignantes, rejette l'entente à 58.7%¹⁶⁷.

Le jeudi 25 janvier, sur les neuf syndicats que compte la FAE, quatre ont donc voté pour et quatre ont voté contre. La majorité effective des enseignantes qui se sont prononcées ont rejeté l'entente. On attend alors le dernier vote, celui du *Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska* (SEHY) qui compte environ 2 000 membres et dont l'exécutif a recommandé l'acceptation de l'entente. Le vote est prévu pour le mercredi suivant, le 31 janvier.

Ce vote décisif figure alors en bonne place dans l'actualité des médias nationaux qui nous apprennent que plusieurs syndicats de la FSE-CSQ rejettent l'entente conclue par leur Fédération, parfois dans des proportions considérables, à plus de 77%. Le CSS des Hauts-bois-de-l'Outaouais rejettent à 90.2%¹⁶⁸.

Le rejet de l'entente par la FAE relancerait évidemment la possibilité d'une grève et il constituerait une objection formelle au gouvernement bien sûr mais aussi à la direction syndicale. Les médias invitent des universitaires à commenter ce « vote crucial »¹⁶⁹ :

¹⁶⁴ Daphné Dion-Vien, « [Un deuxième syndicat de la FAE rejette l'entente de principe](#) », *Journal de Québec*, 25 janvier 2024. « Réunis en assemblée générale, les membres du Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL) ont voté contre à 72%, a indiqué l'organisation sur sa page Facebook, sans préciser le taux de participation ».

¹⁶⁵ Daphné Dion-Vien, *op.cit.*

¹⁶⁶ Érik Chouinard, « [L'entente de la FAE rejetée à Québec et Vaudreuil](#) », *Radio Canada*, 26 janvier 2024.

¹⁶⁷ Érik Chouinard, *ibid.*

¹⁶⁸ Pour un tableau des syndicats de la FSE-CSQ à avoir rejeté l'entente en date du 2 février voir : <https://www.journaldemontreal.com/2024/02/01/vote-des-enseignants-moins-de-suspense-a-la-fse-qua-la-fae>

¹⁶⁹ Daphné Dion-Vien, « [Entente de la FAE : le dernier vote crucial se déroulera jusqu'en fin de journée vendredi](#) », *Journal de Québec*, 1^{er} février 2024.

« Chose certaine selon M^{me} Gagné, il est question d'un retour en grève ni pour la FAE ni pour la FSE, et sans doute pas avant plusieurs années, selon elle. "Pour les enseignants, qui travaillent avec des enfants, faire la grève, c'est déjà contre nature. Mais en plus, les syndicats savent qu'ils n'auraient plus l'appui du public", comme ils l'ont eu avant les Fêtes, conclut M^{me} Gagné »¹⁷⁰.

Le mercredi 31 janvier, jour de l'Assemblée attendue, l'exécutif syndical annonce qu'elle est prolongée au lendemain pour favoriser la participation des membres qui enseignent le soir¹⁷¹ et le jeudi 1^{er} février, il annonce que le vote est de nouveau prolongé jusqu'au vendredi soir¹⁷². C'est finalement le vendredi 2 février, qu'on apprend que l'entente a été adoptée « à l'arrachée » à 50.58%¹⁷³, avec 13 voix d'écart sur 1 134 votes exprimés¹⁷⁴.

Le résultat est pour le moins perturbant : cinq syndicats ont adopté l'entente. 54% des enseignant·e·s ont voté contre¹⁷⁵.

Le jour même la FAE publie un communiqué dans lequel elle confirme que l'entente du 28 décembre est adoptée. Elle annonce qu'il y aura une conférence de presse le lundi matin à 10h30 sur les pages Facebook et Youtube de la FAE, ce qui suscite la grogne de nombreuses enseignantes. À cette heure-ci, la plupart d'entre elles seront en classe¹⁷⁶.

Comme le résume Hugo Lavallée pour Radio-Canada, « le ministre de l'Éducation et la présidente du Conseil du trésor ont dû pousser un immense soupir de soulagement lorsque la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a confirmé, vendredi, que l'entente de principe « intervenue entre elle et le gouvernement avait été entérinée par ses membres »¹⁷⁷

¹⁷⁰ Louise Leduc, « [Le suspense sera plus long que prévu à la FAE](#) », *La Presse*, 31 janvier 2024.

¹⁷¹ Louise Leduc, *ibid.*

¹⁷² Louise Leduc, « [Le vote décisif est prolongé au Syndicat des enseignants de la Haute-Yamaska](#) », *La Presse*, 1^{er} février 2024

¹⁷³ Vincent Larin et Louise Leduc, « [L'entente de principe adoptée à l'arraché](#) », *La Presse*, 2 février 2024.

¹⁷⁴ SEHY-Facebook, [2 Février 2024](#).

¹⁷⁵ FAE-Facebook, [2 février 2024](#).

¹⁷⁶ FAE-Facebook, *ibid.*

¹⁷⁷ Hugo Lavallée, « [FAE : quelqu'un ressort-il vraiment gagnant de la négociation ?](#) », *Radio Canada*, 5 février 2024.

Tableau I – Résultats des votes sur l'entente de principe¹⁷⁸

Résultat	Syndicat	Nombre de membres	Position exécutif	Nombre de voix (%)
POUR	Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)	5 300	Contre	59 (17 janvier)
	Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM)	14 000		54 (18 janvier)
	Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO)	6 600		58 (22 janvier)
	Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM)	8 000	Pour	51 (24 janvier)
	Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY)	3 000	Contre	50,58 (2 février)
CONTRE	Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SEL)	8 000		68 (18 janvier)
	Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL)	7 900		72 (24 janvier)
	Syndicat de l'enseignement des Seigneuries (SES)	900		58 (25 janvier)
	Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SEQ)	9 000		60 (25 janvier)

Quelques jours plus tard, le 8 février, la FSE-CSQ entérine l'entente à 59.5%. La Présidente Josée Scalabrini déclare : « On s'est fait dire qu'on avait fait un pas. Mais on peut constater que la déception est vive et palpable. Donc, il y a une satisfaction de dire « qu'on avance », mais on est conscient qu'il reste tellement de travail à faire. Et il faut qu'on se mette au travail immédiatement »¹⁷⁹.

On sait que les enseignantes vont devoir faire sans moyen de pression pendant les cinq prochaines années.

¹⁷⁸ Dominique Scali, « [Vote des enseignants : moins de suspense à la FSE qu'à la FAE](#) », *Journal de Montréal*, 31 janvier 2024.

¹⁷⁹ Lia Lévesque, « [La FSE-CSQ et l'APEQ ont appuyé à 59,5 % l'entente sectorielle](#) », *La Presse*, 14 février 2024.

Ce texte donne suite à une première chronique qui cherchait à faire une introduction ainsi qu'une mise en contexte du conflit (Partie I). La troisième et dernière partie ouvrira quant à elle sur des pistes de réflexion que nous pouvons tirer de cette mobilisation syndicale (Partie III).



Cette chronique du travail n° 5 a été produite par le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)

Adresse : Pav. Lionel-Groulx, 3150, rue Jean-Brillant, Montréal (QC)

Courriel : gireps.coordo@gmail.com

Site web : www.gireps.org

Auteur-riche-s : Elsa Galerand et Martin Gallié

Comité éditorial : Félix Beauchemin, Anthony Desbiens, Martin Gallié, Elsa Galerand, Yanick Noiseux et Christophe Cinq-Mars.

Pour citer ce document : Galerand, Elsa et Gallié, Martin. (2024). « La grève illimitée de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de novembre-décembre 2023 », *Chronique des conflits de travail*, no. 5. GIREPS : Montréal.

ISBN : 978-2-924284-18-6